



CHARTRE DE L'ACCUEILLANT

L'accueil des pèlerins a lieu tous les jours (du 15 mars au 30 octobre) de 15 h à 19 h.

- l'accueil est assuré soit par un accueillant (de 15 h à 19 h) soit par un hospitalier (mêmes horaires, mais reste également en nuitée) : ce dernier dispose d'une chambre séparée (2 lits superposés).

Le stationnement en garage est assuré.

- la relève entre accueillant « entrant » et accueillant « sortant » se fait le vendredi de 14 h à 15h.

- la capacité du gîte est de 8 personnes.

LE RÔLE DE L'ACCUEILLANT :

✓ les réservations :

elles peuvent être effectuées par téléphone (n° 07 69 33 06 33) et doivent être consignées sur l'agenda :

- réservation effectuée la veille ou l'avant-veille, indiquer les coordonnées du pèlerin ; préciser au pèlerin que la réservation est conservée jusqu'à 17 h seulement
- réservation effectuée par courrier : faire adresser le chèque à : Amis des Chemins de Compostelle en Vienne, 33, place Charles de Gaulle CS 20287 86007 Poitiers Cedex

✓ l'accueil du pèlerin :

- faire déposer les chaussures sur les étagères du garage
- faire déposer les sacs à dos dans les casiers du garage, et remettre un bac plastique pour monter les effets personnels nécessaires pour le séjour
- enregistrer le pèlerin sur le cahier de passage (nom, prénom...)
- encaisser le prix de séjour, tamponner la crédenciale
- remettre une clé pour le libre déplacement du pèlerin, celle-ci sera déposée le lendemain dans la boîte à lettres du garage
- remettre une taie et une alèse jetables
- vendre des crédenciales (5€)
- gérer l'utilisation du lave-linge (2€ la lessive)
- présenter le gîte et son fonctionnement
- présenter les étapes à venir

✓ les repas :

les pèlerins ont accès aux installations de la cuisine pour préparer repas et petits-déjeuners.

Il est demandé aux pèlerins de nettoyer cuisine et vaisselle.

Dans le cas d'un hospitalier dormant sur place, celui-ci peut proposer la préparation d'un repas et/ou petit-déjeuner, et ce, **en totale autonomie financière** avec le pèlerin

✓ **l'entretien des locaux :**

- nettoyage au quotidien des salles d'eau, WC, pièce à vivre et chambres
- rangement de la vaisselle et nettoyage de la cuisine

Cet entretien doit être effectué avant 15 h pour assurer l'accueil des pèlerins

✓ **la gestion administrative :**

- enregistrement au fil de l'eau des réservations et des présences (cf. plus haut)
- enregistrement des recettes sur le cahier de comptes : la caisse reste sous le contrôle de l'accueillant : un fonds de caisse de 20 € se trouve dans la caisse, une prise en charge des espèces détenues a lieu à chaque relève par contrôle des existants avec le livre de caisse.

Le donativo sera géré par le responsable du gîte.

Tout incident, problème, besoin en petites fournitures doit être signalé soit sur l'agenda , soit au n° de téléphone de l'association : 07.81.38.15.23.

GRAND POITIERS
Communauté urbaine

mars 2019